



**ALLOCUTION DE S.E.M.
ANATOLE COLLINET MAKOSSO
PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,**

**À L'OCCASION DU LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX
D'ELABORATION DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
2027-2031**

Brazzaville, le 21 septembre

2026

- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux ;**
- **Mesdames et Messieurs les experts ;**
- **Distingués invités en vos rangs, grades et qualités ;**

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui marque une étape importante dans la marche de notre pays vers le développement ; un développement toujours plus inclusif et davantage orienté vers les aspirations profondes de notre peuple. Elle ouvre un nouveau cycle de planification nationale qui devra traduire, au cours des cinq prochaines années, les priorités de développement de la République du Congo.

Je voudrais, avant toute chose, saluer la présence de l'ensemble des participants représentant, entre autres, les administrations publiques, les institutions nationales, les collectivités locales, les experts, les universitaires, la société civile et les partenaires techniques et financiers qui accompagneront ce processus.

Je tiens également à adresser une mention toute particulière à Madame la Présidente du Parlement des Enfants. Votre présence à cette cérémonie revêt une forte portée symbolique. Le développement d'une Nation ne se pense pas uniquement pour les générations présentes ; il se construit également avec celles qui porteront demain les destinées de notre pays. La parole des enfants, leurs préoccupations relatives à l'éducation, à la santé, à leur protection, à leur environnement et à leur avenir doivent trouver toute leur place dans notre réflexion collective.

Mesdames et Messieurs,

L'élaboration du PND 2027-2031 intervient à l'issue du cycle du Plan national de développement 2022-2026. Comme tout exercice de planification, ce nouveau cycle devra s'appuyer sur les acquis enregistrés, tirer les enseignements de l'expérience passée et répondre avec lucidité aux défis économiques, sociaux, territoriaux et environnementaux auxquels notre pays demeure confronté.

Notre responsabilité est désormais de préparer un instrument de planification capable d'accompagner efficacement la transformation de la République du Congo dans un contexte national et international en constante évolution.

Cette ambition s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'État**, à travers son projet de société « **L'Accélération de la marche vers le développement** », qui constitue le socle des orientations politiques du nouveau mandat.

Le Plan national de développement 2027-2031 aura précisément pour vocation de traduire ces orientations en politiques publiques, en réformes, en programmes et en projets structurants susceptibles d'améliorer durablement les conditions de vie des populations et de renforcer les bases de la transformation économique de notre pays.

Mais cet exercice revêt également une double dimension, historique et futuriste.

Historique dans ce sens qu'il nous faut tirer les leçons des PND antérieurs pour en élaborer un qui ne soit ni irréaliste parce que trop ambitieux avec une foule de projets, en totale inadéquation avec notre capacité de mobilisation de ressources financières ni irréalisable en ce

sens qu'il nous arrive d'y inscrire des projets sans étude, n'étant pas encore arrivés à maturité. Le futur PND devra être fondé sur des données fiables, sur une analyse réaliste des capacités de notre pays et sur une hiérarchisation claire des priorités nationales. Notre ambition doit être grande, mais elle doit également être réalisable. Le Congo a besoin d'un Plan qui concentre les efforts de la Nation sur les réformes essentielles et sur les investissements capables de produire des effets durables, structurants et multiplicateurs.

Futuriste parce que le PND 2027-2031 constituera la **première tranche quinquennale de mise en œuvre de la Vision Congo 2063**. Cette Vision porte notre ambition collective de long terme et exprime la volonté de construire progressivement un Congo moderne, prospère, solidaire et résilient, en inscrivant l'action publique dans une trajectoire cohérente de transformation nationale.

La Vision Congo 2063 fixe ainsi notre horizon ; le Plan national de développement 2027-2031 devra en constituer la première étape opérationnelle. Les choix qui seront arrêtés au cours de ce processus auront donc une portée qui dépasse largement les cinq prochaines années : ils devront contribuer à poser les fondations des transformations économiques, humaines, institutionnelles et territoriales auxquelles aspire notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Il n'existe pas de développement durable sans une planification rigoureuse, et il n'existe pas de bonne planification sans un diagnostic objectif de la réalité.

C'est tout le sens des travaux qui commencent aujourd'hui.

Au cours de cet atelier, il ne s'agira pas simplement de réunir des données ou de dresser un état des lieux sectoriels. Il s'agira surtout de construire une compréhension partagée des principaux défis auxquels notre pays est confronté, d'identifier les contraintes qui limitent notre développement, de mettre en évidence nos atouts et nos potentialités, puis de dégager les enjeux prioritaires qui devront orienter l'action publique au cours de la période 2027-2031.

Les travaux devront également porter sur les importantes analyses qui vous sont soumises dans le cadre du travail amorcé sur la Vision Congo 2063, de façon à garantir la cohérence entre notre réflexion prospective de long terme et notre programmation de développement à moyen terme.

Ils seront ainsi organisés autour de quatre thématiques stratégiques qui traduisent les principales dimensions de la transformation nationale, notamment :

- 1) la gouvernance et l'attractivité ;
- 2) le renforcement du capital humain ;
- 3) les infrastructures et la connectivité ;
- 4) ainsi que la valorisation des ressources.

Ces thématiques ne doivent pas être considérées comme des domaines isolés. Ils constituent les composantes complémentaires d'une même ambition de développement.

J'invite donc l'ensemble des participants à conduire leurs analyses avec rigueur, objectivité et sens des responsabilités.

La qualité de la gouvernance conditionne l'efficacité de l'action publique et l'attractivité de notre économie. Le renforcement du capital humain demeure la condition essentielle d'une croissance inclusive et d'une société plus équitable. Les infrastructures et la connectivité constituent le socle de l'intégration territoriale, de la mobilité et de la compétitivité économique. Enfin, la valorisation de nos ressources devra permettre de créer davantage de valeur ajoutée, de diversifier notre économie et de générer des opportunités nouvelles pour nos populations.

Cette vision intégrée devra guider l'ensemble des réflexions qui seront conduites au cours de ce processus.

Je voudrais également souligner l'importance de la participation de tous les acteurs concernés. L'élaboration d'un Plan national de développement ne relève pas uniquement de l'administration en charge du Plan ; elle constitue une œuvre collective de la Nation. Les administrations sectorielles, les collectivités locales, les institutions publiques, le secteur privé, les organisations de la société civile, les universités, les centres de recherche, les jeunes ainsi que les partenaires au développement ont tous un rôle déterminant à jouer dans la construction d'un diagnostic partagé et d'une vision commune de notre avenir.

C'est pourquoi je me réjouis de la présence, à cette cérémonie, du Coordonnateur résident du Système des Nations Unies, qui intervient au nom de l'ensemble des partenaires techniques et financiers. Le Gouvernement attache une grande importance à cette coopération, fondée sur le dialogue, le partage d'expertise et l'accompagnement des priorités définies souverainement par notre pays.

Mesdames et Messieurs,

L'attente du Gouvernement est claire.

Au terme de vos travaux, nous devons disposer d'un diagnostic stratégique solide, cohérent et partagé, capable de servir de fondement aux prochaines étapes d'élaboration du Plan national de développement 2027-2031. Ce diagnostic devra permettre d'orienter les choix stratégiques, de définir les priorités nationales et de préparer un Plan crédible, réaliste et tourné vers les résultats.

Je vous invite donc à privilégier la qualité des analyses, la pertinence des propositions et la recherche permanente de solutions adaptées aux réalités de notre pays.

L'histoire retiendra moins les documents que nous produirons que les transformations qu'ils permettront d'engager. Notre responsabilité collective est donc de préparer un instrument de planification qui réponde véritablement aux attentes des Congolaises et des Congolais, tout en inscrivant notre pays sur la trajectoire de développement définie par la Vision Congo 2063.

Je forme le vœu que vos échanges soient féconds, que vos analyses soient rigoureuses et que les résultats de vos travaux contribuent efficacement à la construction d'un Congo toujours plus dynamique, plus inclusif et résolument engagé sur le chemin du développement.

C'est sur cette ambition de responsabilité et de confiance en l'avenir que je déclare officiellement lancés les travaux d'élaboration du **Plan national de développement 2027-2031**.

Je vous remercie.